

ANNEXE INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES HABITABLE 2025-2028

	COUPE DE RIVIERE CORSAIRE – CAP CORSE OPEN ANCR'ERDRE / NATIONAL MICROSAIL Etape du classique TDF Micro – Grade : 5 A Du vendredi 02 au Dimanche 04 mai 2025 Lieu : L'ERDRE La Grimaudière – 44240 La Chapelle sur Erdre Autorité Organisatrice : ANCRE C 44022	
---	---	---

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Règle modifiée : la règle 60.2(a) : pour porter réclamation suite à un incident dans la zone de course, tous les bateaux devront arborer un pavillon rouge.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est situé à l'entrée du Club House ANCRE
- 3.2 Le PC course est situé au club house, téléphone : 02 40 29 71 62
email : ancre44240@gmail.com
- 3.2 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF 6. En cas de compétitions multiples sur le plan d'eau, le canal modifié sera indiqué sur le tableau officiel d'information

5. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club-house ANCRE.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de **20 minutes** après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Briefing le 02/04 à 14h15

Date	Heure 1er signal d'avertissement	Nb de course
02/05	15h00	3 à suivre
03/05	9h30	1 raid (2 courses) + 4 courses
04/05	9h30	3 à suivre

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la dernière course du 04/05 est **13h**

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont : **Corsaire (pour Corsaire et Cap Corse)**
Micro (pour les autres classes)

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer affiché sur un **tableau numérique, installé à l'avant du bateau Comité de Course** :
Parcours Erdre numérotés en jaune : Parcours de 1 à 13 et Raids 16, 18 ou 17, 19 et 14 ou 15.

10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

<i>Marques de départ</i> <i>P = Numéro de parcours</i>	<i>Marques de parcours</i> <i>et de dégagement</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, 14 et 15 rouges : P : 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12, 13, 16, 17, 18 et 19	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques Jaunes : P : 3, 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 Rouges : P : 1, 2, 3, 7, 8, 9, 16, 17, 18 et 19

12. LE DÉPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord **sauf pour les parcours 5, 12, Raids 17, 19 et 15 où le bateau CC est à l'extrémité bâbord.** À titre indicatif, le nombre de départs est inscrit en chiffre orange sur le tableau prévu au § 9.2.

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVÉE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée **indiquée sur chaque schéma de parcours.**

15. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Parcours	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}
Toutes	N° 1 à 13	40 minutes	80 minutes
Toutes	Raid N° 16 à 19	60 minutes	90 minutes
Toutes	Raid AR N° 14 et 15	90 minutes	120 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas **20 minutes pour les parcours 1 à 13, 30 minutes Parcours 16 à 19 et 45 minutes Parcours 14 et 15** après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)). Pour l'Open Erdre Le délai est considéré par groupe de classe pour les micros (Protos, Régates, Croiseurs et Micro origine) et classe A Osiris pour les bateaux non Micros.

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera publiée sur le tableau officiel d'information.

- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé : [salle pédagogique Ecole de voile Ancre](#).
- 17.3 Des avis seront publiés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située [salle pédagogique Ecole de voile Ancre](#). Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 **2** courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées
- (a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
 - (b) Quand **4 à 7** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
 - (c) Quand **8** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.
- 18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [temps sur temps pour l'Open Ancr'Erdre, avec application du CVL](#).
- 18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront publiés au tableau officiel d'information, à **11h**, et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19. RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 Le canal VHF utilisé en course est le [6 ou canal modifié sur tableau officiel](#).

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

- 21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles **75 minutes** avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés : [par un pavillon triangulaire jaune portant la mention régates](#).

24. EVACUATION DES DÉTRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

28. PRIX

Les prix seront décernés comme suit :

- un classement scratch en temps réel des Corsaires et Cap corse.
- Le challenge " FON FON CUP " sera remis au premier équipage comportant au minimum une personne de sexe féminin.

Pour l'Open Erdre :

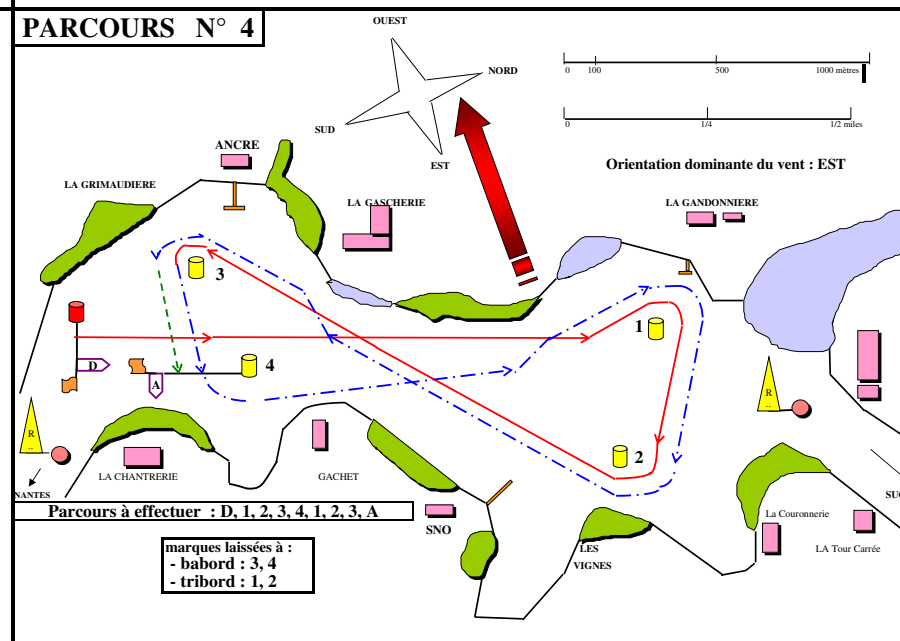
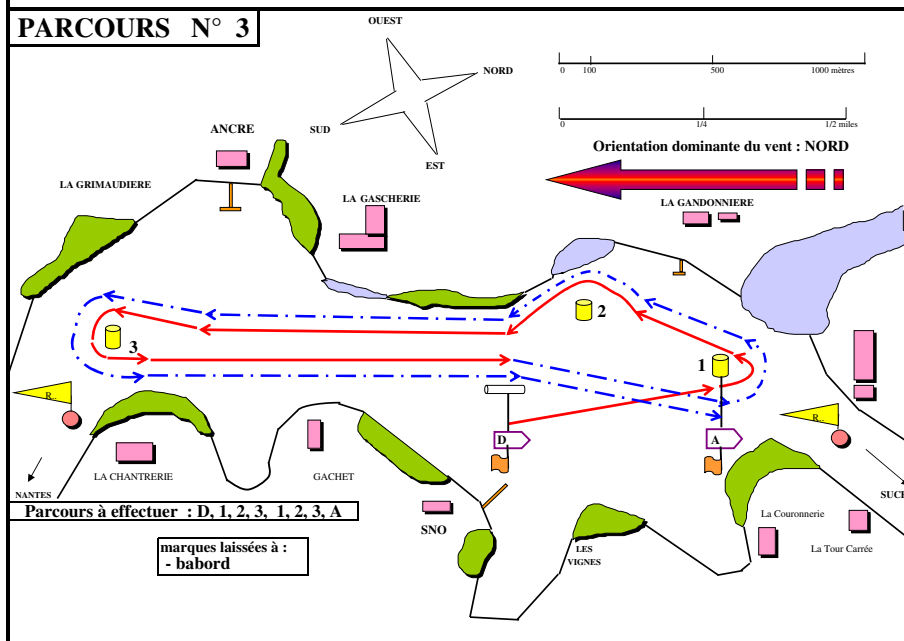
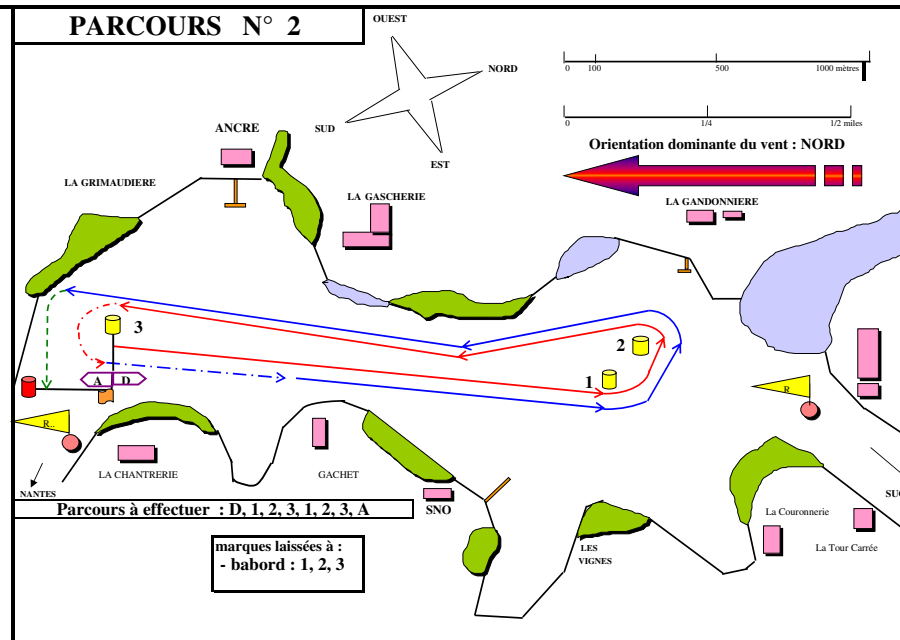
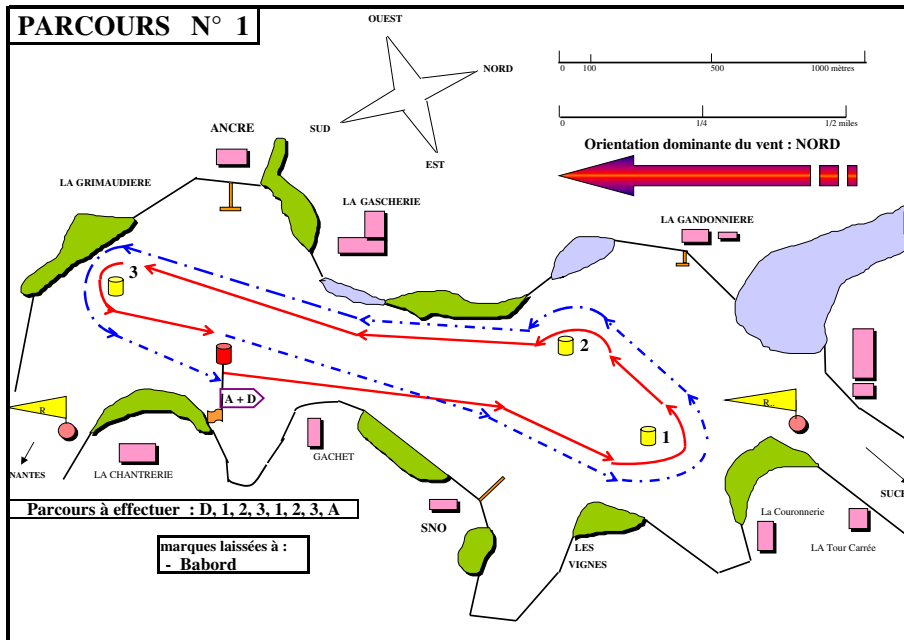
- coupes et lots en formule Osiris,
- pour les Micros en temps réel, une coupe au premier des catégories Proto, Régates, Croiseurs et Micro Origine
- pour le national Microsail les prix prévus par l'association AS Microsail.

ARBITRES DÉSIGNÉS

Président du comité de course : Maryvonne Dejeammes

Présidente du comité technique :

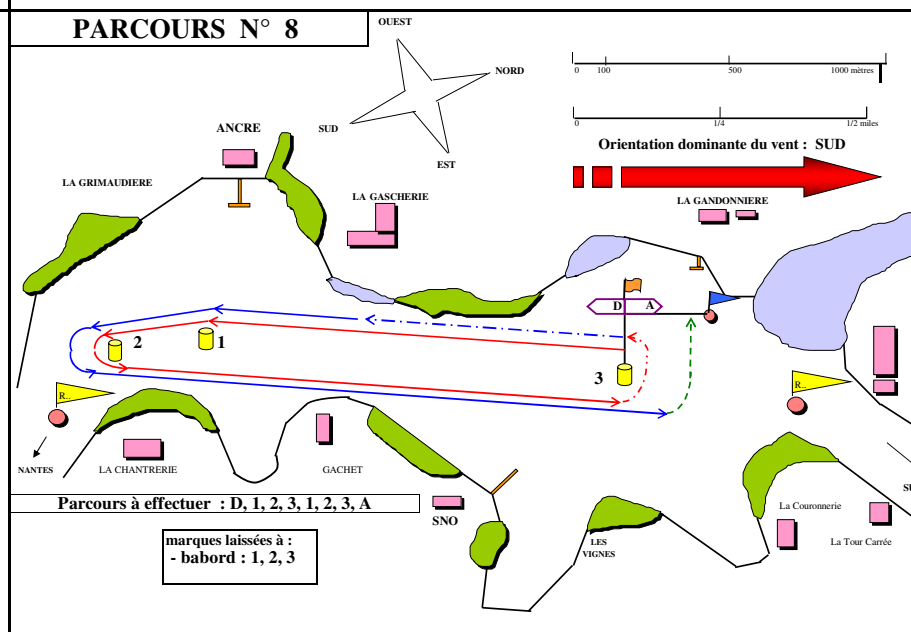
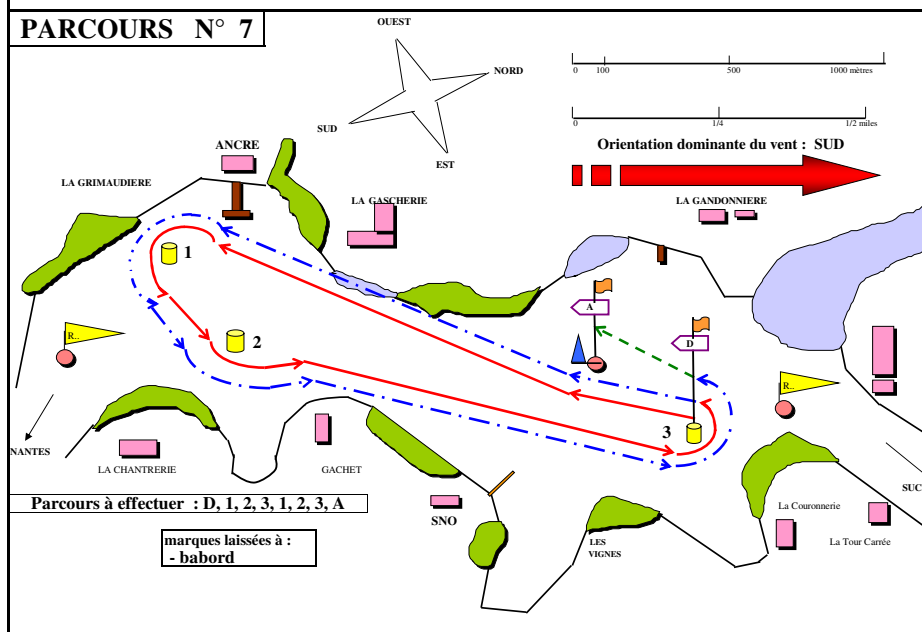
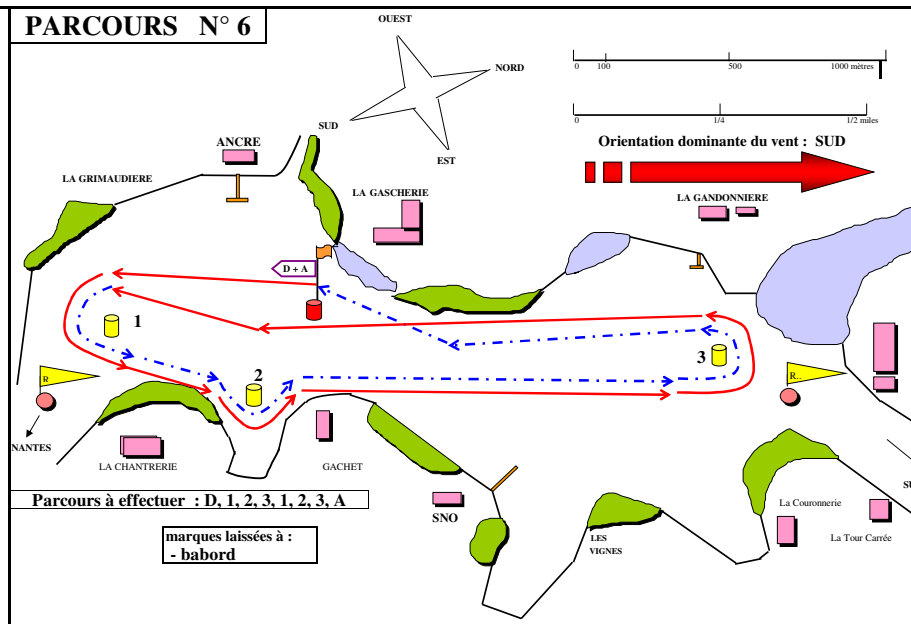
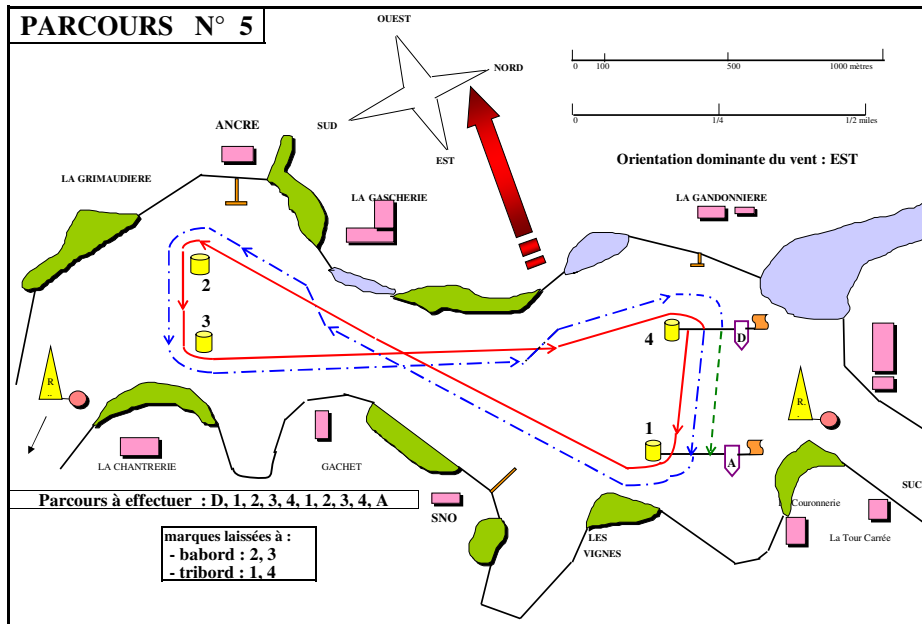
Président du jury : Briec Huon



- : 1er tour
- : 2er tour
- : Remontée au vent
- : Ligne et marque de Départ
- : Ligne et marque d'Arrivée

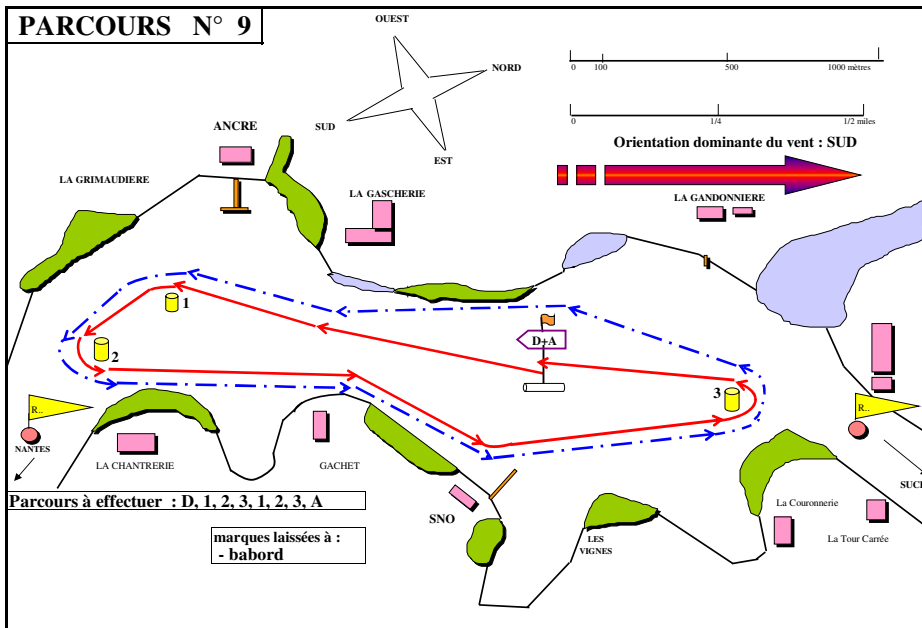
- ou ○ : Si Ligne de Départ décalée par rapport au parcours)
- ou ○ : Si Ligne d'arrivée décalée par rapport au parcours sauf P 9

- : marques de parcours
- △ : bouées délimitant la zone de régate
- : Zone à risque d'invasement

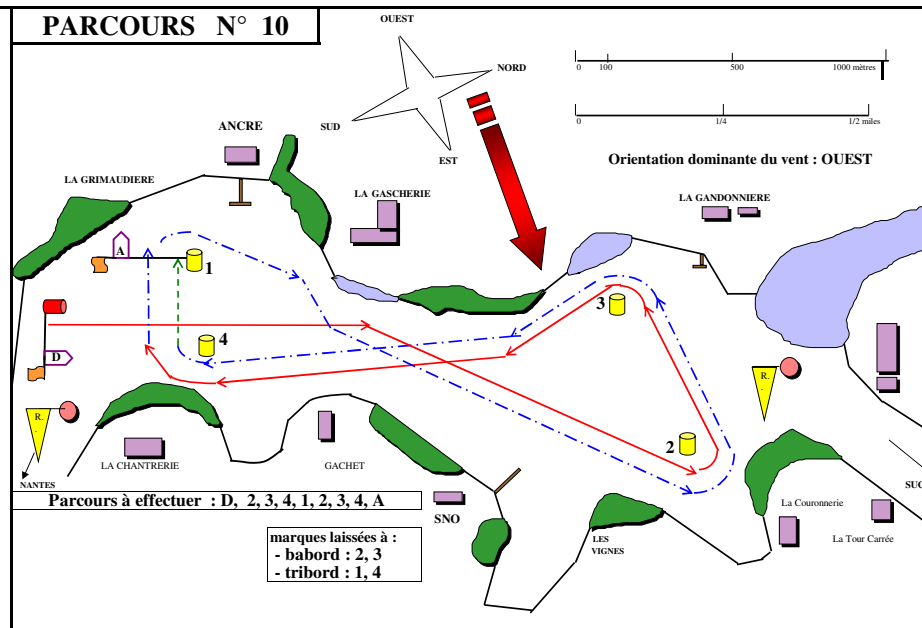


- : 1er tour
- : 2er tour
- : Remontée au vent
- : Ligne et marque de Départ
- : Ligne et marque d'Arrivée
- ou { ou } : Si Ligne de Départ décalée par rapport au parcours)
- ou { ou } : Si Ligne d'arrivée décalée par rapport au parcours sauf P 9)
- : marques de parcours
- : bouées délimitant la zone de régate
- : Zone à risque d'envasement

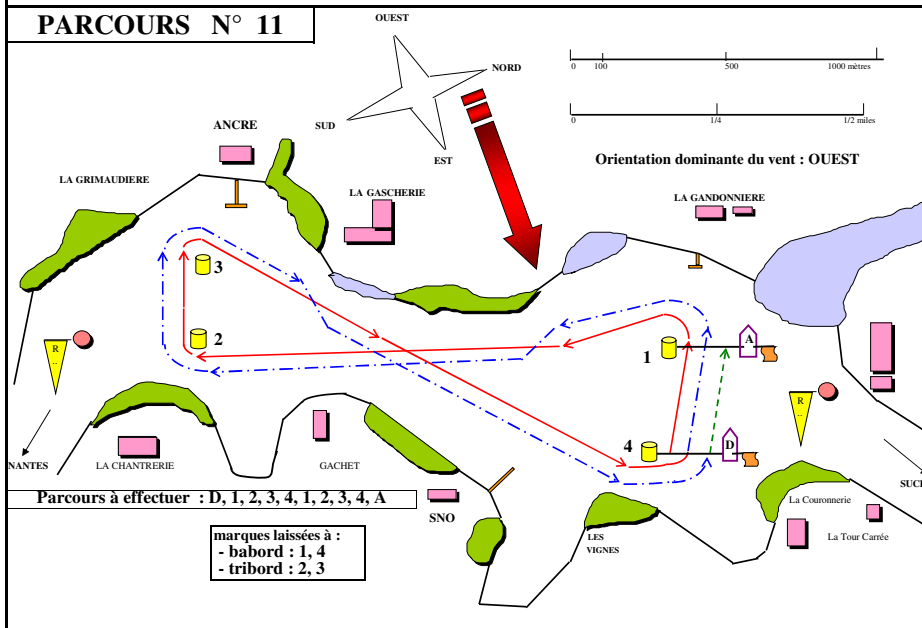
PARCOURS N° 9



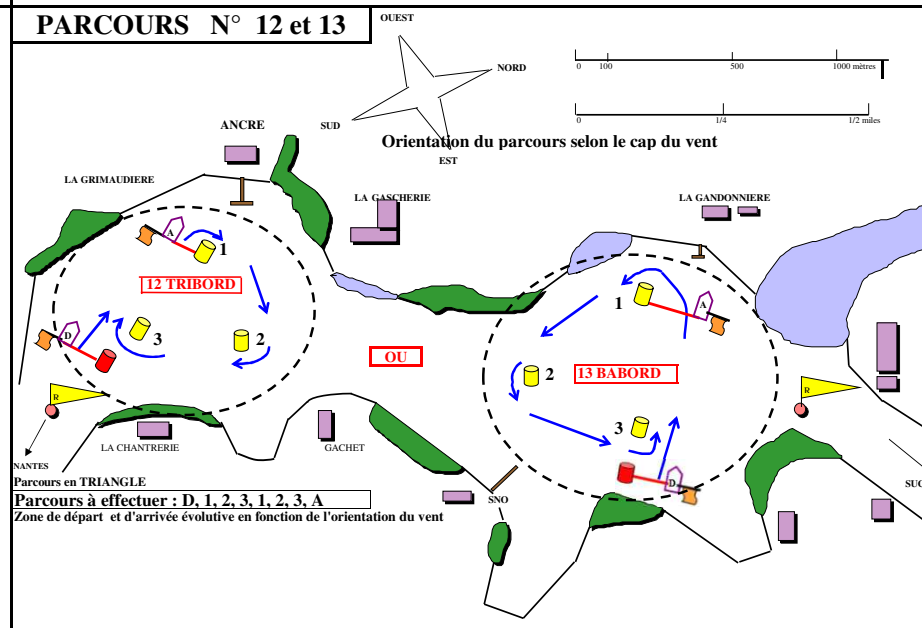
PARCOURS N° 10



PARCOURS N° 11



PARCOURS N° 12 et 13



- : 1er tour
- : 2er tour
- : Remontée au vent
- : Ligne et marque de Départ
- : Ligne et marque d'Arrivée

- ou () : Si Ligne de Départ décalée par rapport au parcours)
- ou () : Si Ligne d'arrivée décalée par rapport au parcours sauf P 9)

- : marques de parcours
- : bouées délimitant la zone de régate
- : Zone à risque d'invasement

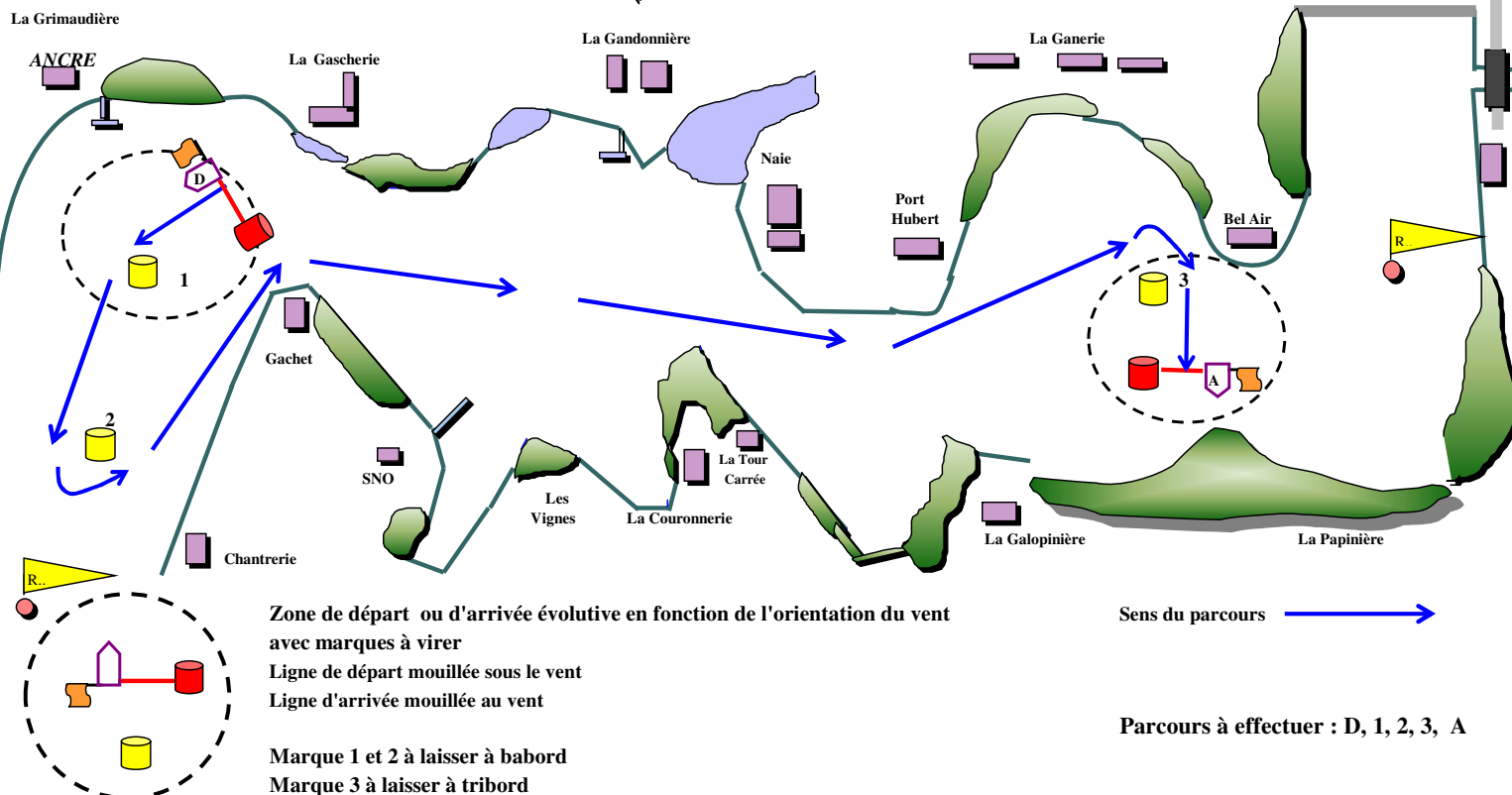
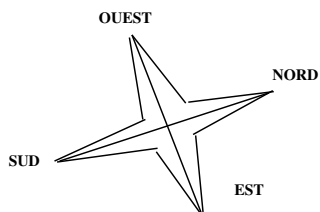


PARCOURS : 16

RAID " B " ANCRE

→ SUCE

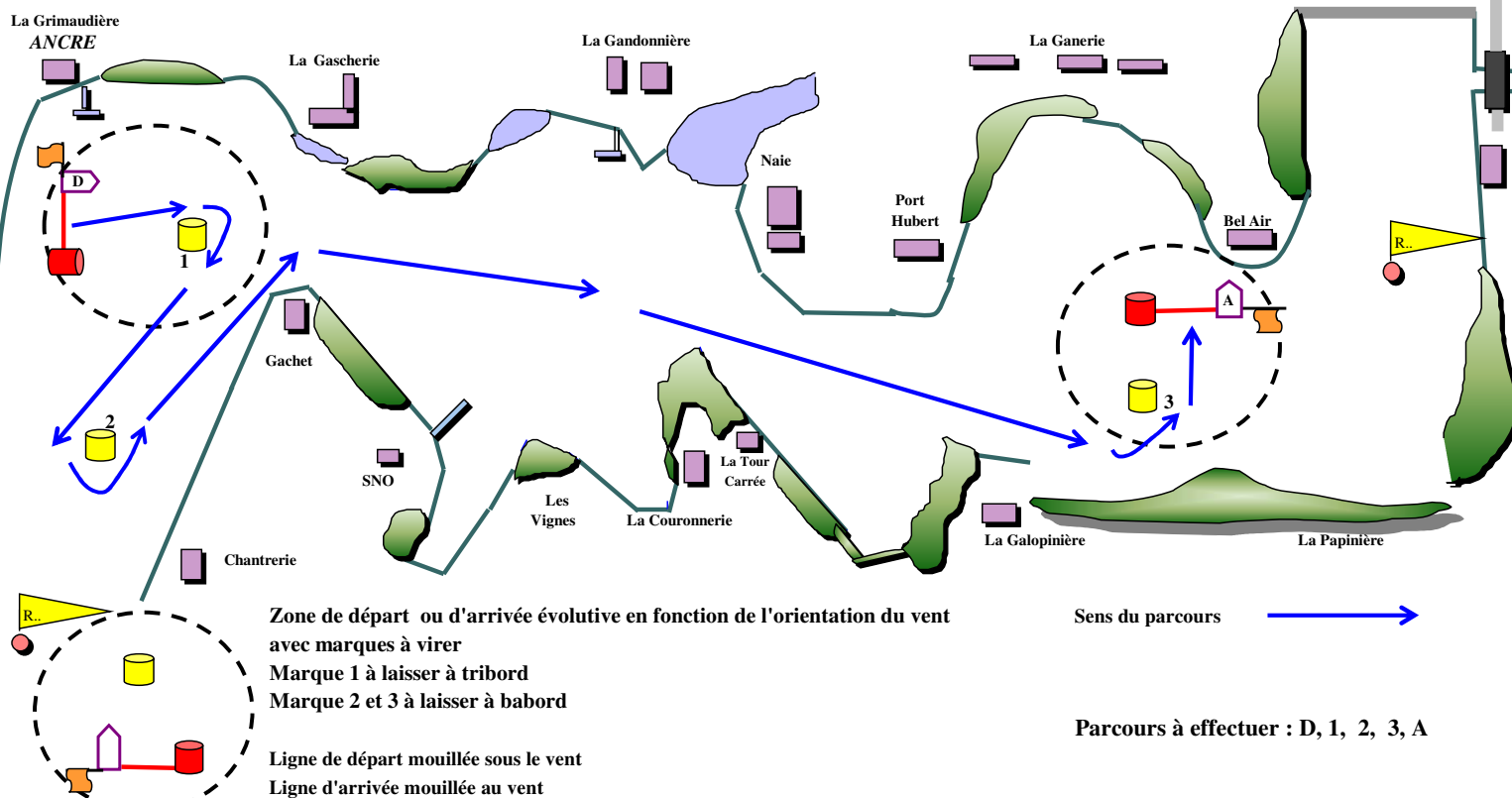
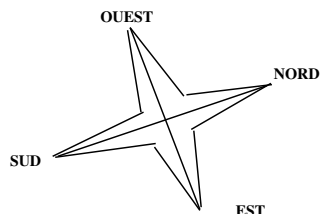
Edition : Janvier 2020



PARCOURS : 17

RAID " T " ANCRE

→ SUCE



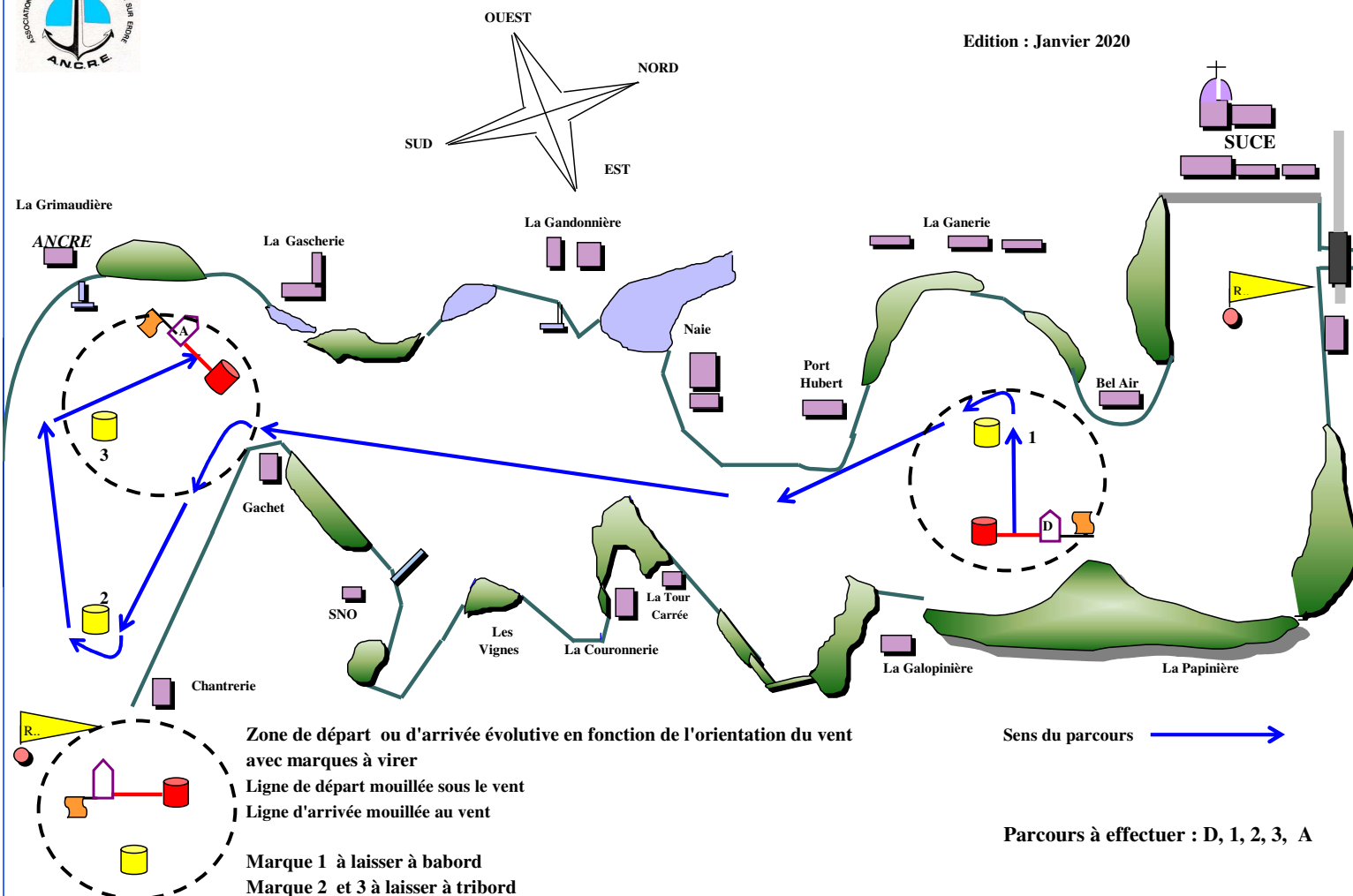


PARCOURS : 18

RAID " B " SUCE

ANCRE

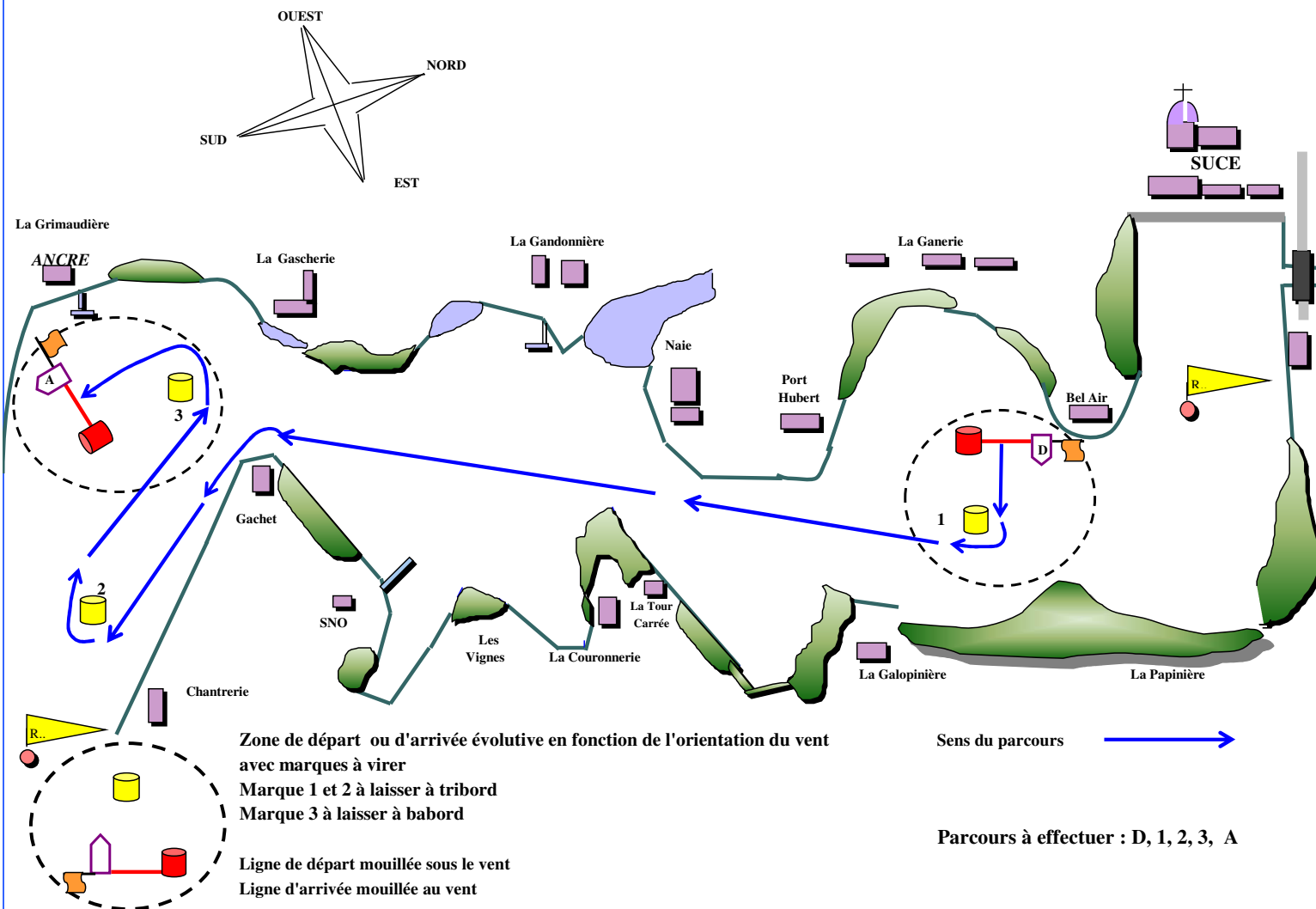
Edition : Janvier 2020



PARCOURS : 19

RAID " T " SUCE

ANCRE

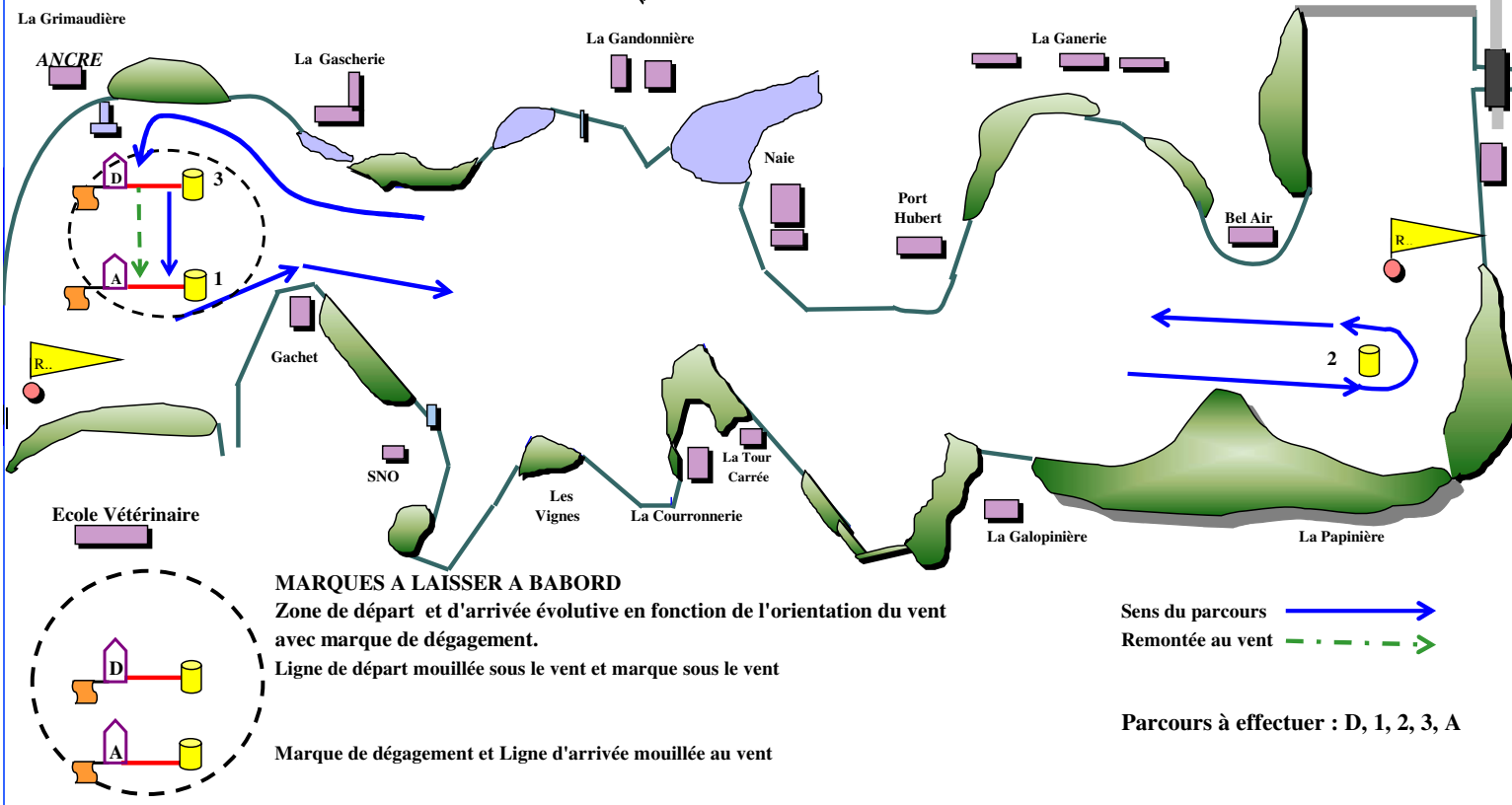
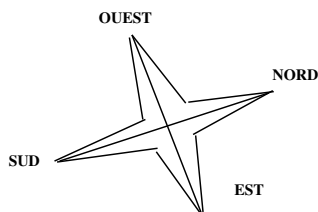




PARCOURS 14 = RAID AR "BABORD" ANCRE

← SUCE

Edition : Janvier 2020



PARCOURS 15 = RAID AR "TRIBORD" ANCRE

← SUCE

